



Third Session
Thirty-seventh Parliament, 2004

SENATE OF CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

Official Languages

Chair:

The Honourable MARIA CHAPUT

Monday, April 26, 2004

Issue No. 3

Third meeting on:

Study upon the operation of the Official Languages Act, and of regulations and directives made thereunder, within those institutions subject to the Act, as well as upon the reports of the Commissioner of Official Languages, the President of the Treasury Board and the Minister of Canadian Heritage

APPEARING:

The Honourable Pierre Pettigrew, P.C., M.P., Minister of Health, Minister of Intergovernmental Affairs and Minister responsible for Official Languages

The Honourable Denis Coderre, P.C., M.P.,
President of the Queen's Privy Council for Canada,
Federal Interlocutor for Metis and Non-Status Indians,
Minister responsible for la Francophonie,
and Minister responsible for the Office of Indian
Residential Schools Resolution

The Honourable Hélène Chalifour Scherrer, P.C., M.P.,
Minister of Canadian Heritage

Troisième session de la
trente-septième législature, 2004

SÉNAT DU CANADA

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

Langues officielles

Présidente:

L'honorable MARIA CHAPUT

Le lundi 26 avril 2004

Fascicule n° 3

Troisième réunion:

L'étude sur l'application de la Loi sur les langues officielles, ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la Loi, ainsi que les rapports de la commissaire aux langues officielles, de la présidente du Conseil du Trésor et de la ministre du Patrimoine canadien

COMPARAISSENT:

L'honorable Pierre Pettigrew, c.p., député, ministre de la Santé, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre responsable des Langues officielles

L'honorable Denis Coderre, c.p., député,
président du Conseil privé de la Reine pour le Canada,
interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non
inscrits, ministre responsable de la Francophonie,
et ministre responsable du Bureau sur le règlement
des questions des pensionnats autochtones

L'honorable Hélène Chalifour Scherrer, c.p., députée,
ministre du Patrimoine canadien

THE STANDING SENATE COMMITTEE
ON OFFICIAL LANGUAGES

The Honourable Maria Chaput, *Chair*

The Honourable Jean-Claude Rivest, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

* Austin, P.C., (or Rompkey, P.C.) Comeau Gauthier Keon Lapointe	Léger * Lynch-Staunton (or Kinsella) Maheu Munson
---	---

* *Ex Officio Members*

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The name of the Honourable Senator Beaudoin (retired, substitution pending) was removed from the list (*April 15, 2004*).

The name of the Honourable Senator Rivest added (*April 22, 2004*).

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DES LANGUES OFFICIELLES

Présidente: L'honorable Maria Chaput

Vice-président: L'honorable Jean-Claude Rivest

et

Les honorables sénateurs:

* Austin, c.p., (ou Rompkey, c.p.) Comeau Gauthier Keon Lapointe	Léger * Lynch-Staunton (ou Kinsella) Maheu Munson
---	---

* *Membres d'office*

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité:

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit:

Le nom de l'honorable sénateur Beaudoin (retiré, remplacement à venir) a été enlevé (*le 15 avril 2004*).

Le nom de l'honorable sénateur Rivest ajouté (*le 22 avril 2004*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, April 26, 2004
(5)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day in camera at 5:00 p.m., in room 505, Victoria Building, the Chair, the Honourable Maria Chaput, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Chaput, Comeau, Gauthier, Keon, Léger, Munson, and Rivest (7).

In attendance: From the Parliamentary Research Branch, Library of Parliament: Marie-Ève Hudon.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Thursday, February 19, 2004, the committee continued its study on the operation of the Official Languages Act, and of regulations and directives made thereunder, within those institutions subject to the Act, as well as upon the reports of the Commissioner of Official Languages, the President of the Treasury Board and the Minister of Canadian Heritage. (*See Issue No. 2, March 1, 2004 and March 29, 2004, for the full text of the Order of Reference.*)

APPEARING:

The Honourable Pierre Pettigrew, P.C., M.P., Minister of Health, Minister of Intergovernmental Affairs and Minister responsible for Official Languages;

The Honourable Denis Coderre, P.C., M.P., President of the Queen's Privy Council for Canada, Federal Interlocutor for Métis and Non-Status Indians, Minister responsible for la Francophonie, and Minister responsible for the Office of Indian Residential Schools Resolution;

The Honourable Hélène Chalifour Scherrer, P.C., M.P., Minister of Canadian Heritage.

Pursuant to rule 92(2)(e), the committee considered a draft agenda.

At 5:25 p.m. the committee suspended.

At 5:30 p.m. the committee resumed in public.

Mr. Pettigrew, Mr. Coderre and Ms. Scherrer each made an opening statement and then together answered questions.

At 6:30 p.m. the committee suspended.

At 6:35 p.m. the committee resumed.

The Chair informed the committee that the Honourable Senator Keon was stepping down as Deputy Chair.

It was moved by the Honourable Senator Léger that the Honourable Senator Rivest be Deputy Chair of the Committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le lundi 26 avril 2004
(5)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit à huis clos aujourd'hui, à 17 heures, dans la salle 505 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable sénateur Maria Chaput (*présidente*).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Chaput, Comeau, Gauthier, Keon, Léger, Munson et Rivest (7).

Également présente: De la Direction de la recherche parlementaire de la Bibliothèque du Parlement: Marie-Ève Hudon.

Aussi présents: Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 19 février 2004, le comité poursuit son étude sur l'application de la Loi sur les langues officielles, des règlements et des instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la loi, ainsi que les rapports de la Commissaire aux langues officielles, de la présidente du Conseil du Trésor et de la ministre du Patrimoine canadien. (*Voir le texte complet de l'ordre de renvoi dans le fascicule n° 2 des délibérations du 1^{er} mars 2004 et du 29 mars 2004.*)

COMPARAISSENT:

L'honorable Pierre Pettigrew, c.p., député, ministre de la Santé, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre responsable des Langues officielles;

L'honorable Denis Coderre, c.p., député, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, ministre responsable de la Francophonie et ministre responsable du Bureau sur le règlement des questions des pensionnats autochtones;

L'honorable Hélène Chalifour Scherrer, c.p., députée et ministre du Patrimoine canadien.

Conformément à l'alinéa 92(2)(e), le comité examine l'ordre du jour proposé.

À 17 h 25, le comité suspend ses travaux.

À 17 h 30, le comité reprend ses travaux en séance publique.

M. Pettigrew, M. Coderre et Mme Scherrer font tous les trois une déclaration et répondent ensuite aux questions.

À 18 h 30, le comité suspend ses travaux.

À 18 h 35, le comité reprend ses travaux.

La présidente annonce au comité que l'honorable Keon démissionne du poste de vice-président.

L'honorable sénateur Léger propose que l'honorable sénateur Rivest soit nommé vice-président du comité.

La question, mise aux voix, est adoptée.

At 6:37 p.m. the committee proceeded to the consideration of a draft budget.

It was moved by the Honourable Senator Gauthier that this committee concur in the following budget application for the 2004-05 fiscal year for the purpose of its consideration of the operation of the Official Languages Act, and

That the Chair submit the said budget to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration for approval:

Professional and Other Services	\$ 67,000
Transportation and Communications	\$ 235,655
Other Expenditures	\$ 15,500
TOTAL	\$ 318,155

The question being put on the motion, it was adopted.

At 6:47 p.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

À 18 h 37, le comité examine le budget proposé.

L'honorable sénateur Gauthier propose que le comité examine la proposition budgétaire qui suit pour l'exercice 2004-2005 afin d'examiner l'application de la Loi sur les langues officielles et

Que la présidente la fasse approuver par le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration:

Services professionnels et autres	67 000 \$
Transports et communications	235 655 \$
Autres dépenses	15 500 \$
TOTAL	318 155 \$

La question, mise aux voix est adoptée.

À 18 h 47, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

Le greffier du comité,

Adam Thompson

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, April 26, 2004

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 5:00 p.m. to study the operation of the Official Languages Act, and of regulations and directives made thereunder, within those institutions subject to the Act, as well as the reports of the Commissioner of Official Languages, the President of the Treasury Board and the Minister of Canadian Heritage.

The Honourable Maria Chaput (*Chairman*) in the Chair.

[*Translation*]

The Chairman: I would like to welcome the Honourable Denis Coderre as well as his two colleagues who will be joining us shortly.

Unfortunately, we have only one hour to hear the three ministers responsible for the official languages plan and to ask them our questions. I will therefore have to strictly enforce the time allocated to each person.

You will have five minutes to do a brief presentation. We will then go to question period. Then, Mr. Coderre, I will give you the documents prepared by our researcher as well as a list of questions that we did not get around to asking. In the letter accompanying those documents, we ask that you respond within ten days, because we would like to get an answer before the election, should there be one.

I would now like to welcome the Honourable Hélène Chalifour Scherrer and the Honourable Pierre Pettigrew to the Standing Senate Committee on Official Languages.

We will begin with the Honourable Pierre Pettigrew's presentation.

The Honourable Pierre Pettigrew, P.C., Member of Parliament, Minister of Health, Minister of Intergovernmental Affairs and Minister Responsible for Official Languages: I am very happy to be here today. The Speech from the Throne delivered on February 2, 2004, reiterates that linguistic duality is central to the identity of our country. It characterizes us and opens doors to us around the world — this I was able to observe when I was Minister of International Trade.

Our government intends to preserve, strengthen and promote bilingualism, which is an asset to all Canadians. We have clearly indicated that the values and principles underlying the official languages policy are something that we hold dear. For the first time in the history of our country, there is a minister responsible for official languages. The Prime Minister mandated me to assume responsibility for official languages. That is a specific recognition.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 26 avril 2004

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui à 17 heures pour étudier l'application de la Loi sur les langues officielles, ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la Loi, ainsi que les rapports de la commissaire aux langues officielles, du président du Conseil du Trésor et du ministre du Patrimoine canadien.

L'honorable Maria Chaput (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

La présidente: Je souhaite la bienvenue à l'honorable Denis Coderre ainsi qu'à ses deux collègues qui se joindront à nous sous peu.

Malheureusement, nous ne disposons que d'une heure pour entendre les trois ministres responsables du plan des langues officielles et leur poser nos questions. Je devrai, par conséquent, faire respecter de façon stricte la période de temps accordée à chacun.

Vous disposerez de cinq minutes pour nous faire une courte présentation. Nous passerons ensuite à la période des questions. Je vous remettrai alors, M. Coderre, les documents préparés par notre chercheuse ainsi qu'une liste des questions qui n'auront pu être posées. Dans la lettre accompagnant ces documents, nous vous prions de leur donner suite dans les dix prochains jours, car nous aimerions obtenir une réponse avant les élections, si elles doivent avoir lieu.

J'aimerais maintenant souhaiter la bienvenue à l'honorable Hélène Chalifour Scherrer ainsi qu'à l'honorable Pierre Pettigrew au Comité sénatorial permanent des langues officielles.

Nous débiterons donc avec la présentation de l'honorable Pierre Pettigrew.

L'honorable Pierre Pettigrew, c.p., député, ministre de la Santé, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre responsable des Langues officielles: Je suis très heureux d'être ici aujourd'hui. Le discours du Trône prononcé le 2 février 2004 réitère que la dualité linguistique est au cœur de l'identité de notre pays. Elle nous caractérise et nous ouvre des portes à travers le monde — tel que j'ai pu le constater alors que j'étais ministre du Commerce international.

Notre gouvernement tient à préserver, valoriser et encourager cet atout qu'est le bilinguisme pour l'ensemble des Canadiens. Nous avons indiqué clairement que les valeurs et les principes qui sous-tendent la politique sur les langues officielles nous tient à cœur. Pour la première fois dans l'histoire de notre pays, un ministre assermenté est responsable du dossier des langues officielles. En effet, le premier ministre m'a donné le mandat assermenté d'assumer la responsabilité des langues officielles. Il s'agit donc d'une reconnaissance particulière.

Some people have suggested that the health and intergovernmental affairs portfolios that I have been assigned in addition to official languages constitute such a heavy workload that I will not be able to do justice to official languages.

My experience over the past few months has shown that these other responsibilities have made it possible for me to be a member of cabinet committees that are useful for promoting official languages. This coordination also enables me to deal with official languages at each of my meetings with the provinces. As you know, under the action plan, we have to convince the provincial ministers responsible to work with us in this area.

The fact that I have multiple responsibilities has thus benefited official languages rather than making things harder for me.

We are very actively following through on the action plan. I have committed to hold meetings on a more regular basis with the seven ministers responsible in this area.

Minister Goodale stated publicly, and told me privately as well, that the budget allowance for this action plan would not be affected by program review, among other things. So the budget of around \$750 million will not be cut. Our action plan, with its protected budget allowance, will therefore give a new boost to linguistic duality in Canada.

Accountability is very important. The accountability and coordination framework includes a whole series of items that strengthen horizontal coordination. It describes the role of the minister responsible for official languages and the other supporting ministers.

The minister is responsible for the overview of the file. He ensures that priorities are communicated to the government, that key stakeholders are contacted, that matters pertaining to official languages are brought to the attention of cabinet members, and that the government's opinion is reflected in typical files that have an impact on official languages.

Section 35 of the framework states that the group of ministers automatically includes Ms. Sherrer, Minister of Canadian Heritage, Mr. Coderre, Minister of the Privy Council, as well as the Minister of Justice and certain other ministers.

The mandate of this ministerial group is taken from our action plan. It is directly linked to the mandate of the responsible minister, particularly with respect to coordination and communication between the government, minority communities, the Commissioner of Official Languages and the House of Commons committees.

This enhanced cohesion between portfolios illustrates our government's priority.

Certains ont suggéré que les portefeuilles de la Santé et des Affaires intergouvernementales que l'on m'a confiés, en plus de celui des langues officielles, représenteraient pour moi un agenda trop chargé pour m'occuper adéquatement des langues officielles.

Mon expérience des derniers mois a révélé ces autres responsabilités m'ont permis d'être membre de comités du Cabinet utiles à la promotion du dossier des langues officielles. Cette coordination me permet également de traiter de la question des langues officielles lors de chacune de mes rencontres avec les provinces. Comme vous le savez, dans le cadre du plan d'action, nous devons convaincre les ministres responsables dans les provinces de travailler avec nous dans ce dossier.

Le cumul des fonctions a donc aidé le dossier des langues officielles plutôt que de me rendre la tâche plus difficile.

Nous donnons suite au plan d'action d'une façon très active. Je me suis engagé à tenir des réunions sur une base plus régulière avec les sept ministres responsables de ce dossier.

Le ministre Goodale a indiqué publiquement, et m'en a fait part également en privé, que l'enveloppe financière attribuée à ce plan d'action allait être maintenue dans le cadre, entre autres, de la révision des programmes. L'enveloppe d'environ 750 millions de dollars sera donc maintenue. Notre plan d'action, avec l'enveloppe budgétaire protégée, donnera donc un nouvel élan à la dualité linguistique canadienne.

L'imputabilité est très importante. Le cadre d'imputabilité et de coordination comprend toute une série d'articles qui renforcent la coordination horizontale. Il décrit le rôle du ministre responsable des langues officielles et des autres ministres qui l'appuient.

Le ministre est chargé de la vue d'ensemble du dossier. Il s'assure que les priorités sont communiquées au gouvernement, que les intervenants-clés sont mis en rapport avec le celui-ci, que les questions en matière de langues officielles sont portées à l'attention des membres du Cabinet, et que le point de vue du gouvernement est reflété dans les dossiers d'actualité qui ont des répercussions sur les langues officielles.

L'article 35 du cadre stipule que le groupe de ministres comprendra d'office Mme Scherrer, ministre du Patrimoine canadien, M. Coderre, ministre du Conseil privé, ainsi que le ministre de la Justice et certains autres ministres.

Le mandat du groupe de ministres est tiré de notre plan d'action. Il se trouve directement lié à celui du ministre responsable, notamment en matière de coordination et de communication entre le gouvernement, les communautés minoritaires, la commissaire aux langues officielles et les comités de la Chambre des communes.

Cette meilleure cohésion entre les portefeuilles démontre la priorité de notre gouvernement.

[English]

Under the framework that I have just described, regular consultations must be held at the highest levels with stakeholders, including the community, so this is how the action plan was designed and this is how it is being carried out.

The next ministerial consultations will take place in the fall of 2004, and discussions between government officials and community leaders have already taken place in preparation for these meetings.

As you asked me to be brief, I will stop here, but I will gladly answer your questions after my colleagues have made their own introductory remarks.

[Translation]

The Honourable Denis Coderre, PC, MP, President of the Queen's Privy Council for Canada, Federal Interlocutor for Metis and Non-Status Indians, Minister Responsible for the Francophonie and Minister Responsible for the Official of Indian Residential Schools Resolution: I am very proud to be here today. Although this is my third ministry, this is the first time that I've had an opportunity to appear before a committee of the Senate.

If I may, I would initially like to congratulate the honourable senator Gauthier, a great defender of our French language, for his nomination as honorary chair of this committee.

It is with pleasure that I appear before you today. As the President of the Privy Council, my role is a little bit more technical. Since the restructuring of the government with respect to my official languages responsibility as minister responsible for the new Human Resources Management Agency of Canada, I can confirm to you my firm commitment to official languages.

In carrying out our duties, my colleagues here and I are always very proud of what we are and we have always worked very hard. We strongly believe in the linguistic duality that is at the very core of our Canadian identity and which is firmly entrenched in our Canadian values.

Following the government's announcement of December 12, 2003, the legislative and administrative duties and responsibilities pertaining to official languages were transferred from the President of the Treasury Board and the Treasury Board Secretariat to the President of the Privy Council and the new management agency. This was done by order of the Governor in Council pursuant to the Public Service Rearrangement and Transfer of Duties Act. Everything that pertains to the public service with respect to official languages and human resources is now under my purview.

Also, as President of the Privy Council, I am responsible for the new public service of Canada school.

The message that we want to convey to you today is as follows: it is imperative that official languages be respected both in the services we provide and in the workplace.

[Traduction]

En vertu du cadre que je viens de décrire, des consultations régulières doivent se tenir aux plus hauts niveaux avec les intervenants, notamment les communautés. C'est ainsi que ce plan d'action a été conçu et c'est ainsi qu'il sera réalisé.

Les prochaines consultations ministérielles se tiendront à l'automne 2004 et des discussions entre les fonctionnaires et les dirigeants des communautés ont déjà eu lieu en prévision de ces réunions.

Comme vous m'avez demandé d'être bref, je vais m'arrêter là, mais je serai heureux de répondre à vos questions après que mes collègues auront prononcé leurs remarques liminaires.

[Français]

L'honorable Denis Coderre, c.p., député, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, ministre responsable de la Francophonie et ministre responsable du Bureau sur le règlement: Je suis très fier d'être ici aujourd'hui. Malgré le fait qu'il s'agisse de mon troisième ministère, c'est la première fois que j'ai la chance de comparaître devant un comité du Sénat.

Si vous me le permettez, j'aimerais, dans un premier temps, féliciter l'honorable sénateur Gauthier, grand défenseur de notre langue française, de sa nomination à titre de président honoraire de ce comité.

C'est avec plaisir que je me présente devant vous aujourd'hui. En tant que président du Conseil privé, mon rôle est un peu plus technique. Depuis la restructuration du gouvernement à l'égard de mes responsabilités en matière de langues officielles, à titre de ministre responsable de la nouvelle agence de gestion des ressources humaines du Canada, je puis vous confirmer mon engagement soutenu à l'égard des langues officielles.

Dans le cadre de nos fonctions, moi et mes collègues ici présents avons toujours été très fiers de ce que nous sommes et avons toujours travaillé très fort. Nous croyons fermement en la dualité linguistique qui est au cœur même de l'identité de notre pays et qui est fermement ancré dans nos valeurs canadiennes.

Le 12 décembre 2003, le gouvernement annonçait le transfert des attributions et des responsabilités législatives et administratives en matière de langues officielles du président du Conseil du Trésor et du secrétariat du Conseil du Trésor, au président du Conseil privé et à la nouvelle agence de gestion. Ce transfert s'est effectué au moyen de décret émis par le gouverneur en conseil et en vertu de la Loi sur la restructuration et les transferts d'attribution dans l'administration publique. Tout ce qui touche la fonction publique, au niveau des langues officielles et des ressources humaines, est sous ma responsabilité.

Également, en tant que président du Conseil privé, je suis responsable de la nouvelle école de la fonction publique du Canada.

Le message que nous envoyons aujourd'hui est le suivant: il est essentiel de respecter les langues officielles tant dans les services que nous offrons que dans l'environnement de travail.

I would like to point out the wonderful contribution made by the Honourable Lucienne Robillard who, when she was President of the Treasury Board, played an important role particularly in the area of staffing.

Policies with respect to imperative staffing have been established and I fully agree with them. Nevertheless, we need to go even further. When there is imperative staffing for bilingual positions, we have to ensure, initially, that these individuals are bilingual, but we also have to ensure that there is some follow-up and assessment so that these people will remain so. We have to be able to evaluate the quality of the services provided in both official languages.

I alluded to the management school. In my opinion, learning languages is just as important as ongoing training in financial management.

Training in official languages must not be limited.

[English]

We are not talking about simply learning to speak a language, rather, we are talking about a culture in which linguistic duality — bilingualism — is clearly a Canadian value. We also want to ensure that specific positions with bilingual staffing requirements have people who are officially bilingual. That is not only important for the delivery of the service but also for the creation of a proper environment for those men and women who are doing a tremendous job in the Public Service of Canada.

[Translation]

The issue of respect pertains not only to clients but also to the workplace, to the people who work there and who, as public servants, bring about change, and this is done in both official languages.

Madam Chair, I could obviously answer some of your questions with respect to evaluation, communications and services to the public, and everything that pertains to the main instrument for giving effect to Part IV of the Official Languages Act and the Official Languages Regulations, communications with and services to the public. We feel it is important that these regulations state that the published results of the most recent decennial population census are to be used for determining the obligation of the offices of federal institutions to communicate with and offer services to the public in both official languages.

This is not just about determining whether or not everything is operating smoothly, it is also about ensuring that we have a broad perspective using very specific evaluation tools that will enable us to ensure that the wonderful values that make up bilingualism are indeed respected.

[English]

Thank you for this opportunity. I would be more than pleased to take your questions.

Je tiens à souligner la contribution extraordinaire de l'honorable Lucienne Robillard qui, à l'époque, en tant que présidente du Conseil du Trésor, a joué un rôle majeur notamment en matière de dotation.

On a mis de l'avant des politiques en ce qui a trait à la dotation impérative avec lesquelles je suis tout à fait d'accord. Toutefois, nous devons aller plus loin. Lorsqu'il y a dotation impérative pour des postes bilingues, on doit s'assurer, dans un premier temps, que ces personnes soient bilingues, mais également qu'il y ait un suivi et une évaluation afin que ces personnes le demeurent. Il faut s'assurer que l'on puisse évaluer la qualité des services offerts dans les deux langues officielles.

J'ai fait mention de l'école de gestion. À mon avis, l'apprentissage des langues est aussi importante qu'une formation continue en matière de gestion financière.

La formation en matière de langues officielles ne doit pas être restreinte.

[Traduction]

Nous ne parlons pas du simple apprentissage d'une langue, mais plutôt d'une culture dans laquelle la dualité linguistique — le bilinguisme — est une valeur canadienne. Nous voulons également nous assurer que ceux qui occupent des postes dont les exigences d'embauche sont le bilinguisme, soient officiellement bilingues. C'est important, non seulement pour la prestation du service, mais pour créer un environnement adéquat pour ces hommes et ces femmes qui font un travail formidable à la fonction publique du Canada.

[Français]

La question du respect, ce n'est pas seulement face aux clients, c'est également face à l'environnement de travail, à ceux et celles qui travaillent et qui sont, comme fonctionnaires, des acteurs du changement, et cela se fait dans les deux langues officielles.

Madame la présidente, il est clair que je pourrai répondre à certaines de vos questions en ce qui a trait à la question d'évaluation, le volet communication et services au public, tout ce qui concerne le principal instrument d'application de la partie IV de la Loi sur les langues officielles et le Règlement sur les langues officielles, les communications avec le public et la prestation de services. Ce qui est important pour nous, c'est que ce règlement précise que les données publiées du plus récent recensement décennal doivent servir à déterminer l'obligation des bureaux des institutions fédérales à communiquer et à offrir au public des services dans les deux langues officielles.

Ce n'est pas seulement de déterminer que tout va bien, mais également d'avoir une certaine horizontalité avec des moyens d'évaluation bien précis qui permettront de nous assurer que ces belles valeurs que constitue le bilinguisme soient bien respectées.

[Traduction]

Je vous remercie de m'avoir invité. Je serai heureux de répondre à vos questions.

[*Translation*]

The Honourable Hélène Chalifour Scherrer, PC, MP, Minister of Canadian Heritage: Thank you, Madam Chair. My two colleagues have skipped some of their paragraphs; I thought that I had a very wonderful address, but now I feel that I should shorten it so that everyone can then ask their questions.

You are all familiar with the issues pertaining to the promotion of Canada's official languages and I am pleased to have this opportunity to discuss them with you. As Minister of Canadian Heritage, I am responsible for implementing programs to support official languages. These programs are essentially designed to provide linguistic minorities with the tools they need to develop and to promote the use of French and English in Canadian society.

The department that I have had the privilege of running for nearly four months is at the heart of the government's efforts to support official language communities and to promote linguistic duality. I can assure you that I will pay special attention to this file which is very dear to me, given that I am myself a francophone Quebecer.

I will now discuss the challenges before us, challenges that we must meet right across the country. As far as minority communities are concerned, everything is a question of access. This is especially true for francophones who live on a continent where the majority is anglophone and who live near a cultural giant.

[*English*]

I am talking about access to high quality education in their first language plus second language training; access to services in their first language and to institutions that enhance community life; and, of course, access to arts and culture in French and in English throughout Canada. For Canadians it is also a question of access to immersion programs and second language training.

I intend to work on these with determination over the weeks and months to come.

[*Translation*]

As far as access to education is concerned — obviously, education is at the core of the government's official languages plan — we will be giving the provinces and territories \$346 million over the next five years in targeted funding for education, and this amount will be added to the \$820 million that we will be giving to the provinces and territories for education over the same period.

Two hundred and nine million additional dollars will be earmarked for teaching in the minority language. I would like to remind you that scarcely 20 years ago, there were not even any French schools in many provinces; with the exception of New Brunswick, in 1990, and a few other francophone communities in Ontario, no minority community in the country managed its schools. Today, in each province and territory, these

[*Français*]

L'honorable Hélène Chalifour Scherrer, c.p., députée, ministre du Patrimoine canadien: Merci, madame la présidente. Mes deux collègues ont escamoté certains de leurs paragraphes; j'avais l'impression que j'avais un très beau discours, mais je me sens dans l'obligation de le raccourcir, afin que tous puissent poser leurs questions par la suite.

Vous connaissez tous les enjeux liés à la promotion des langues officielles au Canada et je suis heureuse d'avoir l'occasion d'en discuter avec vous. À titre de ministre du Patrimoine canadien, je suis responsable de la mise en œuvre des programmes d'appui aux langues officielles. Ces programmes visent essentiellement à donner aux minorités linguistiques les moyens de s'épanouir et de favoriser l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne.

Le ministère que j'ai le privilège de diriger depuis près de quatre mois se trouve au centre des efforts du gouvernement pour appuyer les communautés de langues officielles et promouvoir la dualité linguistique. Je peux vous assurer que je vais porter une attention particulière à ce dossier qui me tient à cœur, étant moi-même une québécoise francophone.

Voici les défis qui nous attendent et que nous devons relever à l'échelle du pays. Pour les communautés minoritaires, tout est une question d'accès. Ceci est d'autant plus vrai pour les francophones qui vivent dans un continent à majorité anglophone et à proximité d'un géant culturel.

[*Traduction*]

Je parle de l'accès à une éducation de grande qualité dans leur langue maternelle, en plus d'une formation en langue seconde; de l'accès aux services et aux institutions dans leur langue maternelle, pour améliorer leur vie communautaire; je parle aussi de l'accès aux arts et à la culture en français et en anglais, partout au Canada. Pour les Canadiens, c'est aussi une question d'accès aux programmes d'immersion et de formation en langue seconde.

J'ai l'intention de travailler d'arrache-pied sur ces questions dans les semaines et les mois à venir.

[*Français*]

Pour le volet de l'accès à l'enseignement — évidemment, l'éducation est au cœur du plan d'action pour les langues officielles du gouvernement en matière de langues officielles —, nous verserons aux provinces et aux territoires 346 millions de dollars au cours des cinq prochaines années dans des fonds ciblés en éducation, et cette somme s'ajoute aux 820 millions de dollars que nous verserons aux provinces et territoires en matière d'éducation durant cette même période.

Deux cent neuf millions de dollars supplémentaires seront consacrés à l'enseignement de la langue dans la minorité. Je vous rappelle qu'il y a à peine 20 ans, il n'y avait même pas d'écoles françaises dans plusieurs provinces; à l'exception du Nouveau-Brunswick, en 1990, et de quelques autres communautés francophones en Ontario, aucune communauté minoritaire au pays ne gérait ses écoles. Aujourd'hui, dans chaque province et

communities are managing all of their schools. The progress has been remarkable, but we need to do this even better. We have set ourselves an objective to increase the percentage of francophone children who enrol from 68 to 80 per cent.

[English]

In Quebec, we will also use the resources at our disposal and the potential offered by new technology for distance education in order to ensure that young anglophones living in remote areas have access to education in their language. Concerning the teaching of second languages, we have an additional \$137 million that will help us to achieve the objective of doubling, within 10 years, the proportion of high school graduates who can speak both official languages.

[Translation]

The second component is access to institutions and services.

[English]

To achieve their potential, francophones and anglophones in minority communities must be able to live in their language. That means they must have access to services in their language and to institutions that support their development. They now have well developed community networks.

[Translation]

For example, over the years, Canadian Heritage support programs for official languages have funded 70 community and cultural centres in most regions of the country, including some 20 community centres directly associated with minority schools. We also support 18 community radio stations, 7 French-language community radio stations and 7 English-language community radio stations.

The third component involves access to culture, which is inextricable from language. Both are foundations of individual and collective identity. Access to culture is even more important in minority communities, because culture is closely linked with the community's identity and the future of its language.

Financing for the Canadian Television Fund has been restored to its former level of \$100 million, making it possible to add hundreds of hours of French-language TV programming across Canada. The Government of Canada has also announced renewed funding, for a fourth year, for the program Tomorrow Starts Today, to support arts and culture in communities. The initiative still has \$207 million in its budget for this year.

Cultural Spaces Canada is designed to improve cultural infrastructure in communities. We also have a program called Arts Presentation Canada, with which you are already familiar, which contributes to enriching performing arts programming broadcast in all parts of Canada. And with all the new technologies available, through Canadian Culture Online we

territoire, ces communautés gèrent toutes leurs écoles. Ces progrès sont remarquables, mais nous devons faire mieux. Nous nous sommes fixé un objectif de faire passer la proportion d'enfants francophones qui s'inscrivent de 68 à 80 p. 100.

[Traduction]

Au Québec, nous utiliserons également les ressources dont nous disposons et le potentiel qu'offre la nouvelle technologie en matière d'enseignement à distance, pour nous assurer que les jeunes anglophones qui vivent dans des régions éloignées aient accès à un enseignement dans leur langue. Au sujet de l'enseignement des langues secondes, nous avons à notre disposition 137 millions de dollars supplémentaires, pour nous aider à atteindre notre objectif de faire doubler, en dix ans, la proportion de diplômés du secondaire qui peuvent parler les deux langues officielles.

[Français]

Le deuxième volet est l'accès aux institutions et aux services.

[Traduction]

Pour réaliser leur plein potentiel, les francophones et les anglophones en communautés minoritaires doivent pouvoir vivre dans leur langue, ce qui veut dire qu'ils doivent avoir accès aux services et aux institutions dans leur langue pour s'épanouir. Ils disposent maintenant de réseaux communautaires bien établis.

[Français]

Par exemple, au fil des ans, les programmes d'appui aux langues officielles du ministère du Patrimoine canadien ont financé 70 centres communautaires et culturels dans la plupart des régions du pays, dont une vingtaine de centres communautaires directement greffés à des institutions scolaires minoritaires. Nous appuyons également 18 radios communautaires, 7 radios communautaires francophones et 7 radios communautaires anglophones.

Le troisième volet touche l'accès à la culture qui est indissociable de la langue. L'une et l'autre sont les fondements de l'identité individuelle et collective. Avoir accès à la culture est encore plus important lorsqu'on vit en situation minoritaire, puisqu'elle est intimement associée à l'identité de la communauté et à l'avenir de la langue.

Le montant du Fonds canadien de télévision a été ajouté aux 100 millions de dollars précédents, nous permettant d'ajouter des centaines d'heures de production télévisuelle en français au pays. Également, le programme «Un avenir en arts», qui vient appuyer le support aux communautés, a été renouvelé pour une quatrième année. Il reste un montant de 207 millions de dollars, dans ce programme, pour cette année.

Le volet qui touche à l'espace culturel vise à améliorer les infrastructures culturelles dans les communautés. Il y a également le programme de présentation des arts avec lequel vous êtes très familiers, qui continuera à contribuer à l'enrichissement de la programmation des diffuseurs en arts de la scène aux quatre coins du pays. Évidemment, avec toutes les nouvelles technologies, par

have invested \$200 million over three years in the creation of Canadian content on the Internet. We have a Book Publishing Industry Development Program, which has now been in place for 25 years. Under this initiative, 102 out of 220 French-language publishers receive support. Other national institutions, such as the Canada Council for the Arts, National Film Board of Canada and Telefilm Canada contribute to showcasing our two official languages and provide support for our creative artists in minority language communities.

In all aspects, be it access to education, services in the minority language or arts and culture — our actions attest to our commitment to ensuring that all francophones and anglophones have the means to flourish.

I would like to assure you that I am putting my shoulder to the wheel, and intend to work very closely with my colleagues and all stakeholders to strengthen our linguistic duality.

I would be happy to take your questions.

The Chairman: We will now move on to questions, which is what all committee members have been looking forward to.

Senator Gauthier: Mr. Pettigrew, you have an action plan: \$751 million committed over five years. Do you have any accountability measures, for example? Measures to ensure that programs are well-coordinated among agencies and departments not represented here this evening? Will you, who are responsible for official languages, do the follow-up that needs to be done? Mr. Dion assured us that he would. You have now replaced him. Are there any measures in place to ensure that the action plan will be properly applied and monitored?

Mr. Pettigrew: Accountability is very important in the follow-up to our action plan. We have established significant accountability measures for each component of the plan. I am also determined to meet regularly with all of the ministers who have responsibilities under the action plan.

I have already held a working meeting a few weeks ago, at which I stated that there would be a working meeting every quarter — for a year — at which all ministers with responsibilities under the action plan will report and explain the investments they have made.

Senator Gauthier: Have you established measures to ensure that programs are followed up and that there is a transparent and public accountability mechanism?

Mr. Pettigrew: There is already an accountability framework that I can share with senators.

Senator Gauthier: But this does not imply that there will be regular contacts between people acting on your behalf and parliamentarians interested in the issue.

Mr. Pettigrew: We have established a fairly official accountability framework within which people will be required to report and meet set objectives. As Minister of

l'entremise de Culture canadienne en ligne, nous avons investi 200 millions de dollars sur trois ans pour la création de contenu canadien sur Internet. De plus, il y a notre programme d'appui au monde de l'édition, qui célèbre cette année son 25^e anniversaire, permettant à 102 éditeurs francophones sur 220 de recevoir un appui. D'autres institutions nationales, comme le Conseil des arts, l'Office national du film et Téléfilm Canada, contribuent au rayonnement de nos deux langues officielles et appuient nos créateurs et nos artistes qui vivent en situation minoritaire.

Qu'il s'agisse de l'accès à l'éducation, aux services offerts dans la langue de la minorité ou de la culture et aux arts, notre action témoigne de notre volonté de donner à tous les francophones et anglophones les moyens de s'épanouir.

Je tiens à vous assurer que j'entends m'atteler à la tâche, et que je vais travailler de très près avec mes collègues et tous les intervenants intéressés pour renforcer notre dualité linguistique.

Je suis à la disposition du comité pour répondre à vos questions.

La présidente: Nous allons passer aux questions, moment tant attendu par les membres du comité.

Le sénateur Gauthier: Monsieur Pettigrew, vous avez un plan d'action: 751 millions de dollars engagés sur cinq ans. Avez-vous des mesures de reddition des comptes, par exemple? Des mesures pour vous assurer qu'il y ait une bonne coordination des programmes entre des agences et des ministères qui ne sont pas représentés ici ce soir? Y a-t-il un suivi sérieux de fait par vous, responsable des langues officielles? Monsieur Dion nous avait assuré qu'il le ferait. Vous êtes son remplaçant. Est-ce qu'il y a en place des mesures pour s'assurer que le plan d'action sera suivi?

M. Pettigrew: L'imputabilité est très importante dans notre suivi du plan d'action. Nous avons pris des mesures d'imputabilité très importantes pour chacun des éléments. Je suis également déterminé à faire des rencontres régulières avec chacun des ministres qui ont des responsabilités dans le plan d'action.

J'ai déjà eu une rencontre de travail il y a quelques semaines, où j'ai dit que je tenais à ce que nous ayons chaque saison, donc quatre fois par année, une rencontre de travail lors de laquelle chacun des ministres me rendra des comptes et nous expliquera les investissements qu'il a faits.

Le sénateur Gauthier: Est-ce que vous avez mis en place des mesures pour assurer que les programmes seront suivis et qu'il y ait un mécanisme de reddition de comptes connu et public?

M. Pettigrew: Il y a un cadre d'imputabilité qui est là et que je pourrai partager avec vous sénateur.

Le sénateur Gauthier: Cela ne sous-entend pas qu'il y aura des rapports régulièrement entre les personnes agissant en votre nom et le parlementaire qui s'intéresse à cette question.

M. Pettigrew: Nous avons développé un cadre d'imputabilité assez formel où les gens vont faire des rapports et où ils seront tenus de rencontrer les objectifs fixés. En tant que ministre des

Intergovernmental Affairs, I monitor progress with each province because I know that much of the funding flows from negotiations associated with transfers to the provinces.

Senator Rivest: I have a question for Minister Coderre. In the action plan which has been in place for a year now, we noted that, on the whole, French was under used in the public service. Have you measured that under use? In the past year, what concrete measures has the federal government taken to remedy this problem?

Mr. Coderre: I do not have any numbers for you today, though I can tell you that there is a new approach to monitoring. It is extremely important for us to have prevention monitoring and assessment tools. Earlier, when I spoke about putting the new Public Service Human Resources Management Agency into perspective as part of the new public service school concept, I also meant to send the message that there will be ongoing training so that we ensure — for bilingual imperative positions — that we have bilingual people in positions that need bilingual people. We also need the tools to make horizontal assessments. In other words, in every department and agency, we have established a new conceptual model which I can send you — which makes it possible for us to conduct assessments internally and externally. In practical terms, those assessments take us into each department so that we can take human resources measures to ensure the equitable approach we need within the public service, and for which I am responsible.

We are now finalizing the work environment analysis of the Official Languages Commissioner. Together, all these components will give us the tools we need to take action. We do not want to take an ad hoc approach, but rather to ensure that we work on the culture of the public service, so that we can better meet today's requirements while maintaining our Canadian values.

Senator Comeau: I find it very interesting to have three ministers here today. I welcome all three of them. My first question, on schools, training and development, is for Minister Coderre.

Minister Coderre, have you considered providing training and development through existing schools? There are excellent schools in Canada that would benefit from having more students. There would be another advantage as well, because public servants would rub shoulders with other Canadians.

If you did consider this option, why did you reject it, and why do you not wish to send senior officials to existing institutions?

Mr. Coderre: My role includes responsibility for the school, but operations and the actual curriculum will be dealt with by the head of the school, Ms. Cochrane. I would encourage you to invite her, because she would be able to give you more specifics

Affaires intergouvernementales, je suis les progrès avec chacune des provinces, parce que beaucoup de ces fonds sont issus de négociations ayant trait aux transferts avec les provinces.

Le sénateur Rivest: J'ai une question pour le ministre Coderre. Dans le plan d'action qui est en vigueur depuis un an, on a constaté la sous-utilisation du français, de façon générale, dans la fonction publique. Avez-vous mesuré cette sous-utilisation? Et depuis un an, quelles sont les mesures concrètes que le gouvernement fédéral a prises pour redresser la situation?

M. Coderre: Je n'ai pas de chiffres à vous donner aujourd'hui, cependant, je peux vous dire qu'il y a une nouvelle approche en matière de monitoring. Il est important d'avoir des outils d'encadrement et d'évaluation en matière de prévention. Lorsque j'ai parlé tantôt de mettre en perspective la nouvelle Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique dans l'ensemble du concept la nouvelle école de la fonction publique du Canada, c'était aussi pour envoyer le message qu'il existe une formation continue afin de s'assurer que l'on puisse avoir — parce qu'on parle de dotation impérative maintenant — des personnes bilingues aux postes qui le requiert. Il faut aussi avoir des outils qui permettent d'évaluer la situation dans son horizontalité. Autrement dit, dans chaque ministère ou agence, nous avons mis en place un nouveau modèle conceptuel — je pourrais vous envoyer l'outil comme tel — qui nous permettra d'avoir des fiches d'évaluation tant sur le plan interne que sur le plan externe. Cette évaluation nous amène de façon concrète sur le terrain dans chaque ministère afin de pouvoir prendre, par la suite, des mesures par le biais des ressources humaines qui vont nous permettre de nous assurer qu'au niveau de la fonction publique, au niveau de mes propres responsabilités, nous puissions agir également en fonction de certains domaines.

Nous sommes à finaliser l'analyse de la commissaire aux langues officielles sur la question de l'environnement du travail. Tout cela mis ensemble nous donne un outil qui va nous permettre de réagir. Dans le fond, ce n'est pas uniquement une fonction ponctuelle, mais c'est vraiment de nous assurer que nous travaillons sur la culture même de la fonction publique afin que nous puissions être en mesure de mieux répondre aux exigences de la situation tout en respectant nos valeurs canadiennes.

Le sénateur Comeau: Il est très intéressant d'avoir trois ministres devant nous ce soir. Je leur souhaite la bienvenue. Ma première question s'adresse au ministre Coderre et concerne l'école, la formation et le perfectionnement.

Avez-vous considéré la possibilité que le perfectionnement et la formation soient faits à partir d'écoles existantes? Il y a d'excellentes écoles au Canada qui pourraient bénéficier d'un plus grand nombre d'étudiants. De plus, cela conférerait aux fonctionnaires l'avantage de faire partie du reste de la population.

Sinon, qu'est-ce qui vous a fait rejeter ce modèle de ne pas envoyer vos hauts fonctionnaires dans des écoles déjà existantes?

M. Coderre: Mon rôle est d'être ministre responsable de l'école, mais pour ce qui est du fonctionnement et du curriculum comme tel, cela dépend de la responsable, qui est Mme Cochrane. Je vous incite à l'inviter afin qu'elle puisse vous

about how the schools will operate and about the options we have considered. My responsibility is to table the report and make it clear that training, particularly language training, regardless of how it is provided — this is set out in Bill C-25, the public service modernization bill — is a living tool. I am not saying we have rejected that option. I am taking your comments under advisement, but through the chair I would advise you to speak to Ms. Cochrane about details on operations and procedure.

Senator Comeau: Since you are the minister, should you not have asked her that question?

Mr. Coderre: I asked her many questions.

Senator Comeau: Did you ask her whether she had considered using existing schools that have been in place for years, and which as far as I know are extremely good? I would have thought that you, as minister, would have been interested in knowing why that option had either not been considered, or had been rejected.

Mr. Coderre: Nothing has been rejected. The Canada School of Public Service officially opened on April 1. Obviously, there is an ongoing study on language training. I take your question under advisement. I think your suggestion would be very useful. But here again, it is important for the school to bring together once-disparate activities so that we send a very clear message that training in a renewed public service is a priority for this government. In fact, language training is as important today as ongoing financial management training. I am certainly taking your question under advisement, and I will ensure that the message gets across.

Senator Comeau: I have a question for Mr. Pettigrew. You have two primary responsibilities: one is implementation and the other is assessment. The two might initially appear to be in conflict: on one hand you are responsible for implementing measures and on the other hand you are responsible for assessing those measures yourself. Is there not a conflict there?

Mr. Pettigrew: I do not think so. Other people will measure assessments as well. There are parliamentary committees like yours before which we must appear, and report. I am responsible for coordinating the government's actions for a variety of responsibilities, and we will establish a transparent assessment grid. We are developing individual components at this time.

An overall assessment will be presented publicly. We are now establishing a framework for it. Minority community representatives are already involved in the process, and I think it will all work very well.

Senator Comeau: You do not see a conflict there?

Mr. Pettigrew: No, I do not.

parler de façon spécifique du *modus operandi* et de ce que nous avons ou non considéré. Mon imputabilité est de déposer le rapport et d'envoyer le message de ce qui est important, c'est que la formation, notamment au plan linguistique, peu importe les moyens — comme dans le cadre du projet de loi C-25, où l'on veut moderniser la fonction publique —, est un outil vivant. Je ne vous dis pas non. Je prends en considération ce que vous me dites, mais pour les opérations et comment les choses ont été faites, je vous propose, par la présidence, de passer par Mme Cochrane.

Le sénateur Comeau: En tant que ministre, n'est-ce pas une question que vous auriez dû lui poser?

M. Coderre: Je lui ai posé plein de questions.

Le sénateur Comeau: Lui avez-vous demandé si elle avait regardé la pertinence d'utiliser des écoles qui existent déjà et qui fonctionnent depuis des années, et qui, d'après mes connaissances, font un excellent travail? En tant que ministre, j'aurais pensé que vous auriez été intéressé de savoir pourquoi cela n'a pas été considéré ou cela a été rejeté.

M. Coderre: Rien n'a été rejeté. L'École de la fonction publique du Canada a vu le jour officiellement le premier avril dernier. Évidemment, il y a une étude sur la formation linguistique en cours. Je prends votre question en considération. Je pense que cela serait plus utile. Mais encore une fois, ce qui est aussi important, c'est que l'École de la fonction publique regroupe d'anciennes ramifications pour que l'on puisse envoyer un message très clair que la formation dans un contexte de renouvellement de la situation de la fonction publique est une priorité pour notre gouvernement. Au fond, la formation linguistique est tout aussi importante maintenant que d'avoir une formation continue en gestion de finance. Je prends bonne note de votre question, et je vais m'assurer que le message soit transmis.

Le sénateur Comeau: J'ai une question pour M. Pettigrew. Vous avez deux responsabilités principales: l'une étant la mise en œuvre et l'autre la question d'évaluation. À première vue, il semble y avoir conflit: d'une part, vous vous occupez de l'implantation et, d'autre part, vous en faites vous-même l'évaluation. N'y a-t-il pas conflit entre ces deux responsabilités?

M. Pettigrew: Je ne pense pas. Les gens vont mesurer l'évaluation. Il y a des comités parlementaires comme le vôtre où nous devons nous présenter pour faire rapport. J'ai la responsabilité de coordonner l'action du gouvernement entre les différentes responsabilités, et en toute transparence, nous émettrons le cadre d'évaluation. Nous sommes en train de développer chacune des composantes.

Une évaluation globale sera présentée publiquement. Nous sommes à développer le cadre de cette évaluation. Les représentants des communautés minoritaires sont déjà associés à ce processus, et je crois que le travail se fera très bien.

Le sénateur Comeau: Vous ne voyez pas de conflit?

M. Pettigrew: Non.

[English]

Senator Munson: Minister, you are a passionate politician. Do you really feel you can do justice to so many portfolios? Being the Minister of Health is a big job. Do you believe that you can give enough focus and time to official languages, intergovernmental affairs, and handle the portfolio of health minister at the same time?

Mr. Pettigrew: As the minister for Quebec and the member for Papineau, I do it.

As I was saying earlier, if you take health and intergovernmental affairs, my view is that about two-thirds of the problems in the federation, the responsibility of the intergovernmental affairs minister, are related to health. You have a good economy of scale there. Two-thirds of the problems of the provinces are in the health sector. As the person who is responsible for both health and intergovernmental affairs, I can tell you I do not have to spend too much time on consultations between intergovernmental affairs people and those who deal with health issues, because I can promote and negotiations with the provinces.

When you are in health and intergovernmental affairs, because those are given such a high priority, you are on the government operations committee of the cabinet and you are in the priorities and planning group. You are a key player in the government. I am everywhere, where it counts. That it gives me the authority to ensure that the people do the right work on health.

The plan was developed by my predecessor, Mr. Dion, who did a great job. Now we are moving to the implementation of that action plan. Now that the plan has been developed, there is less work for the coordinator. The work belongs to each of those who are responsible for an aspect of implementing it.

My view is that the fact that the Minister responsible for official languages is at the heart of the government and sits on the right committees where decisions are made is worth a great deal to the minority communities.

Senator Munson: You said in your opening statement that linguistic dualities are at the heart of this country. Here, we live at the heart of linguistic dualities, yet Ottawa is not officially bilingual. I do not want to sound like I have been around for a long time. When I first came to Ottawa in 1972, there was talk about an officially bilingual Ottawa. I left for a while and, when I came back I witness my colleague Senator Gauthier both in the House of Commons and in the Senate, being very passionate about this issue as are the rest of us. The Senate passed a unanimous motion.

With that background, have you met the Premier of Ontario or are you going to meet Ottawa mayor Bob Chiarelli? Do you not think it is about time that we show off the City of Ottawa as officially bilingual?

[Traduction]

Le sénateur Munson: Monsieur le ministre, vous êtes un homme politique passionné. Pensez-vous vraiment pouvoir faire honneur à tant de portefeuilles? Ministre de la Santé, c'est une grosse responsabilité. Croyez-vous pouvoir accorder suffisamment d'attention et de temps aux langues officielles, aux affaires intergouvernementales, en plus d'être responsable du portefeuille de la santé, simultanément?

M. Pettigrew: C'est ce que je fais comme ministre du Québec et député de Papineau.

Comme je le disais plus tôt, si vous prenez par exemple la santé et les affaires intergouvernementales, je pense que les deux tiers des problèmes de la fédération, qui sont la responsabilité du ministre des Affaires intergouvernementales, sont liés à la santé. On a de bonnes économies d'échelle. Les deux tiers des problèmes des provinces concernent le domaine de la santé. Comme je suis responsable à la fois de la santé et des affaires intergouvernementales, je peux vous dire que je n'ai pas à passer trop de temps en consultation avec les intervenants en matière d'affaires gouvernementales et ceux du dossier de la santé, parce que je peux promouvoir ces dossiers et négocier avec les provinces.

Lorsque vous avez les portefeuilles de la santé et des affaires gouvernementales, étant donné que ce sont des dossiers prioritaires, vous siégez au Comité des opérations gouvernementales du Cabinet et vous faites partie du groupe des priorités et de la planification. Vous êtes un joueur clé au gouvernement. Je suis partout, là où ça compte. Cela me donne le pouvoir de m'assurer que le dossier de la santé est bien géré.

Le plan a été conçu par mon prédécesseur, M. Dion, qui a fait du très bon travail. Maintenant, nous passons à la phase de mise en application du plan d'action. Puisque celui-ci a déjà été conçu, le coordonnateur a moins de travail à faire. Chacun est responsable d'un aspect de la mise en oeuvre de ce plan.

Selon moi, le fait que le ministre responsable des langues officielles se trouve au coeur du gouvernement et siège aux comités, où les décisions sont prises, est un atout précieux pour les communautés minoritaires.

Le sénateur Munson: Vous avez dit, dans vos remarques liminaires, que la dualité linguistique est au coeur de l'identité du pays. Ici, nous vivons au coeur de dualité, et pourtant Ottawa n'est pas une ville officiellement bilingue. Je ne veux pas avoir l'air de dire que je suis ici depuis longtemps, mais lorsque je suis arrivé à Ottawa en 1972, on parlait déjà d'Ottawa en tant que ville officiellement bilingue. Je suis parti pendant un moment, et lorsque je suis revenu, mon collègue le sénateur Gauthier, à la fois à la Chambre des communes et au Sénat, défendait cette question avec passion, passion que nous partageons tous. Le Sénat a adopté une motion unanime à cet effet.

Dans ce contexte, avez-vous rencontré le premier ministre de l'Ontario ou allez-vous rencontrer le maire d'Ottawa, Bob Chiarelli? Ne pensez-vous pas qu'il est temps que la ville d'Ottawa devienne officiellement bilingue?

Mr. Pettigrew: I am not of your generation, so I have not been here so long. I was first here in 1976-77. I, too, for a very long time have hoped for a bilingual Ottawa. The Premier of Ontario, Mr. Dalton McGuinty, is on record as saying he would support that. His minister, Madam Madeleine Meilleur has also said that she supports a bilingual Ottawa. We are on the right track for that. My view is that we will shortly have a bilingual capital, and I certainly completely support that. I never miss an opportunity to promote that.

[Translation]

Senator Léger: Mr. Pettigrew, first of all, I would like to thank you for explaining that at the end of the day having all these duties vested in a single person results in greater consistency and better coordination. My issue was similar to Senator Munson's. I know that greater consistency and coordination was requested in last year's action plan, and it is important for you to explain and show everyone that it is that consistency which counts, not the list — which is rather long.

Moreover, if it is true that your duties as Minister of Health will take up two-thirds of your time — at least it will be health in French, so all the better — I cannot help but feel that health considerations will trump language. So please tell people. Canadians need to know that this is not a list, it is not a catalogue, but simply a move towards continuity.

Mr. Pettigrew: Absolutely. When the Minister of Health is also the minister responsible for official languages, that raises the profile of languages. I have told my deputy minister that I am very busy indeed with languages, intergovernmental affairs and health. I have asked my department to be particularly vigilant about languages, because I do not want to lay myself open to criticism, since this is my own department and since I am the minister responsible for official languages. The deputy minister feels even more committed, as does the department as a whole.

When I was young, my father — whom Ms. Scherrer knows well — gave me some advice. He said: "When you want something done, give the job to the busiest person you know. The busiest person will always find time to do it, because he is always busy and therefore very organized." That is advice I took to heart, and I often put it into practice. I have noticed that when you ask a very busy person to get something done, it gets done. So what my father said is quite true. We make sure we are organized, and we have extremely good people to work with, like Mr. Asselin and the others here. We know how to find the right people for the job.

I am convinced of that and I am doing my job. I swore on the Bible on December 12 and since then, people in communities know to what extent I am available. I have met people, I have gotten things moving and I am very much involved in my work. I must say that people sympathize with me and this gives me even more leverage to promote issues that are important to me.

Senator Léger: Mr. Coderre, I noticed in your titles...

Mr. Pettigrew: He also has many titles!

M. Pettigrew: Je ne suis pas de votre génération, je ne suis pas ici depuis aussi longtemps que vous. Je suis arrivé ici en 1976-1977. Moi aussi, ça fait longtemps que j'espère qu'Ottawa deviendra une ville bilingue. Le premier ministre de l'Ontario, M. Dalton McGuinty, a dit publiquement qu'il était favorable à cette initiative. Son ministre, Mme Madeleine Meilleur, a également signalé qu'elle était favorable à une capitale bilingue. Nous sommes sur la bonne voie. Je pense que nous aurons bientôt une capitale bilingue, ce que j'approuve complètement. Je ne rate jamais une occasion d'en faire la promotion.

[Français]

Le sénateur Léger: Monsieur Pettigrew, premièrement, je vous remercie d'avoir expliqué — cela va dans le même sens que le sénateur Munson — que, en fin de compte, l'accumulation de toutes vos fonctions a pour fin de créer plus de cohérence. Je sais que c'était une demande dans le plan d'action de l'an passé. Il est important que vous nous expliquiez, que vous enseigniez à tout le monde, que c'est la cohérence qui compte et non pas la liste, qui est très longue.

Ensuite, s'il est vrai que le sujet de la santé occupera les deux tiers du temps, il s'agira de la santé en français, tant mieux — mais je pense que c'est le bistouri qui va compter le premier, avant la langue, c'est certain. Dites-le aux gens; les citoyens ont besoin de savoir que ce n'est pas une liste, ce n'est pas un catalogue, c'est l'âme de cela, c'est une continuation.

M. Pettigrew: Absolument. Il est certain que le ministre de la santé est aussi le ministre des langues officielles; cela augmente le profil des langues. J'ai dit à mon sous-ministre que je suis très occupé — les langues, les affaires intergouvernementales et la santé. Je demande à mon ministère d'être particulièrement vigilant, parce que je ne veux pas prêter le flanc à des critiques, dans la mesure où c'est mon propre ministère et que je suis ministre des langues officielles. Le sous-ministre se sent encore plus engagé, ainsi que l'ensemble de mon appareil.

Quand j'étais jeune, mon père — que Mme Scherrer connaît bien — m'a donné un conseil. Il m'a dit: « Quand tu veux que quelque chose soit fait, confie-le à la personne la plus occupée que tu connaisses; elle va trouver le temps de le faire, parce que si elle est toujours aussi occupée, elle sait s'organiser. » C'est un conseil que j'ai retenu et souvent mis en pratique. J'ai remarqué que quand on demandait à quelqu'un qui était très occupé de faire quelque chose, c'était fait. En effet, c'est vrai, on s'organise, on a de très bons collaborateurs — comme M. Asselin et les autres personnes qui sont ici —, on sait s'entourer.

Je suis convaincu de cela et je fais mon travail. J'ai mis ma main sur la bible le 12 décembre et, depuis ce temps-là, dans les communautés, les gens savent à quel point j'ai été disponible; j'ai rencontré des gens, j'ai débloqué des dossiers et je suis très impliqué dans mon travail. Je dois dire que les gens me prennent un peu en sympathie et cela me donne encore plus de force de levier pour faire la promotion des dossiers qui me tiennent à cœur.

Le sénateur Léger: Monsieur Coderre, j'ai vu dans vos titres...

M. Pettigrew: Lui aussi a beaucoup de titres!

Senator Léger: There is one topic that we have never broached since I joined the Official Languages Committee: you are the Federal Interlocutor for Métis and Non-Status Indians. Never do we speak of official languages and aboriginals. I believe that our two official languages are crucial, and because of all the immigrants who come here, we must respect their languages, now and into the future. However, this does not affect the two pillars which are French and English. But this is never talked about.

Mr. Coderre: I hope you will be happy when I say, in the spirit of Louis Riel, that the Metis are also francophone. Senator Chaput, our chair, witnessed it for herself last Thursday, in Provencher, in Louis Riel's riding. I gave a speech, and indeed, spoke of that. When I meet with the Métis National Council, when I meet Métis groups, I also talk about that, the fact that many of our first explorers were francophones.

We have to make sure that when it comes to compliance with official languages, we must also consider linguistic issues within certain aboriginal groups. In fact, what is important for aboriginal groups — as shown in the exemplary work being done by my colleague — is also the whole issue of heritage and culture. There is a francophone aspect within communities and, in this sense, the role of the Interlocutor is to be something of a facilitator. We are working towards this. With respect to the Métis issue in particular, since the *Pawley* case, we are finally beginning to recognize the Métis as a nation. I think that the first step is to make sure that we enter into dialogue with Métis representatives and convey this message, which I have already done.

Senator Léger: I am happy to hear that. Especially since Aboriginals are Canadians, therefore automatically English and French.

Ms. Scherrer, my question is as follows. I do not know if I have the right title, I did not find the document; Communication Canada falls under Heritage Canada. Did it disappear? What happens to these poor people who work in the cultural field, which is the very essence of our country, of our identity? They no longer receive subsidies — we have received letters. What can I tell them?

Ms. Scherrer: Are you talking about the Communication Canada program which was the sponsorship program? We do not dare utter those words, but is that what you are alluding to?

Senator Léger: My God! Not that word! I did not think it was associated with that.

Ms. Scherrer: Communication Canada was not under Heritage Canada, it was under Public Works, in any case. Which program are you referring to specifically?

Senator Léger: Les Dames d'Acadie de chez nous, which received \$30,000 per year. It has just been cut. But perhaps I am on the wrong subject.

Le sénateur Léger: Il y a un domaine qu'on n'a jamais approché depuis que je siége aux langues officielles: vous êtes l'interlocuteur fédéral auprès des Métis et des indiens non inscrits. Jamais on ne parle des langues officielles et des Autochtones. Je trouve que les deux langues officielles, c'est quelque chose de crucial car, à cause de tous les immigrants qui arrivent, il faudra et il faut respecter leurs propres langues. Cela ne touche pas les deux piliers qui sont le français et l'anglais. Mais jamais on n'aborde cela.

M. Coderre: Je vais vous faire plaisir car, dans l'esprit de Louis Riel, le Métis est aussi francophone. Le sénateur Chaput, notre présidente, l'a vu elle-même jeudi dernier, à Provencher, dans le comté de Louis Riel. J'ai fait un discours et on a, effectivement, parlé de cela. Quand je rencontre le Ralliement national métis, quand je rencontre les groupes métis, je parle également de cela, du fait que parmi les premiers voyageurs, beaucoup étaient francophones.

Il faut effectivement nous assurer, concernant le respect des langues officielles, que l'on puisse envisager la question linguistique également à l'intérieur de certains groupes autochtones. En fait, ce qui va être important pour les groupes autochtones — et c'est le travail exemplaire que réalise ma collègue — c'est également toute la question du patrimoine et de la culture. Il y a un côté francophone aussi à l'intérieur des communautés et, en ce sens, le rôle de l'interlocuteur est d'être en quelque sorte une courroie de transmission ou une tête de pont. Nous travaillons en ce sens. Notamment, concernant la question des Métis, depuis l'affaire *Pawley*, on commence enfin à les reconnaître comme nation. Je pense que la première étape est de nous assurer que l'on puisse engager un dialogue avec ces représentants et que l'on puisse passer le message, mais j'ai déjà commencé cela.

Le sénateur Léger: Je suis contente d'entendre cela. Surtout que les Autochtones sont canadiens, donc automatiquement anglais et français.

Madame Scherrer, voici ma question. Je ne suis pas certaine d'avoir le bon titre, je n'ai pas pu trouver le document; Communication Canada, c'est sous Patrimoine canadien. Est-ce que cela a disparu? Qu'est-ce qui arrive aux pauvres gens qui oeuvrent dans le domaine de la culture, qui est l'essence même du pays, de son identité? Ils n'ont plus de subventions, maintenant — nous avons des lettres. Qu'est-ce que je dois leur dire?

Mme Scherrer: Est-ce que vous parlez du programme Communication Canada qui était le programme de Commandites? On n'ose pas prononcer ces mots-là, mais est-ce que c'est à cela que vous faites référence?

Le sénateur Léger: Ah mon Dieu! Pas ce mot-là! Je ne pensais pas que c'était associé à cela.

Mme Scherrer: Communication Canada, ce n'était pas sous Patrimoine canadien, c'était sous Travaux publics, de toute façon. À quel programme faites-vous allusion en particulier?

Le sénateur Léger: Les Dames d'Acadie de chez nous, qui disposaient de 30 000 dollars par année. Cela vient d'être coupé. Mais peut-être que j'aborde le mauvais sujet.

Ms. Scherrer: We will both get on the same page. Indeed, it was part of the sponsorship program.

Senator Léger: Oh, really?

Ms. Scherrer: I am happy that you mentioned it, because that raises the sponsorship issue which was a very important issue for communities. This program had a lot of problems having to do with its management, but it catered to many events and promoted our regions. This is why, when Mr. Martin abolished that Communication Canada program on December 12, he asked the Department of Canadian Heritage to look into programs which would be able to help out these events financially.

I presume that if the organizations you are referring to received amounts of money from this program for years, they should have received a letter asking them to submit their application, not to Communication Canada, but to the Department of Canadian Heritage. Indeed, these programs performed well and pleased many communities by promoting culture, the arts, sports, and minority communities. Organizers and volunteers had worked very well, there was no reason for these people to be affected by the cuts. This time, we invited these people to submit their application to the Department of Canadian Heritage.

Senator Léger: They did not tell me that you had invited them to address their application elsewhere.

Ms. Scherrer: Did you get the impression that they had already received a letter?

Senator Léger: They complained, they said that they had always received subsidies, that \$30,000 was not the end of the world.

Ms. Scherrer: Sometimes, \$20,000 or \$30,000 for community organizations is a major thing. They do a lot of work with these funds. Can you check to see if this organization received a letter? Otherwise, ask them to fill out an application.

Senator Léger: Very well, I will do so. The importance of Canadian Heritage, for me, is everything; culture is important.

Ms. Scherrer: For me too, senator.

Senator Léger: We expect it to be a very strong department.

Ms. Scherrer: I have a small title, but my umbrella is wide. I am pleased to speak before the committee because I want to call upon you, as well. I need more and more ambassadors now, like my colleagues, to make sure that we are able to send the message of how essential culture and official languages are to Canadian identity. It is one way to reach out to people in their communities. I always speak of programs and money. I wish I did not have to do so, because, as you say, it is the essence

Mme Scherrer: On va se retrouver toutes les deux. Effectivement, c'était dans le programme des commandites.

Le sénateur Léger: Ah oui?

Mme Scherrer: Je suis heureuse que vous en parliez, parce que cela soulève tout le dossier des commandites qui était un dossier quand même très important pour les communautés. Ce programme a eu des problèmes dans sa gestion, mais il répondait à beaucoup d'événements et faisait la promotion des régions. En ce sens, lorsque M. Martin a aboli, le 12 décembre dernier, ce programme de Communication Canada, il a demandé au ministère du Patrimoine canadien de regarder sous ces programmes si nous n'étions pas capables d'aider financièrement ces événements.

J'imagine que si les organismes auxquels vous faites référence avaient obtenu des montants de ce programme depuis des années, ils ont dû recevoir une lettre pour les inviter à soumettre leur demande, non pas à Communication Canada, mais bien au ministère du Patrimoine canadien. Les programmes, effectivement, donnaient un très bon rendement et faisaient le bonheur de beaucoup de communautés en promouvant la culture, les arts, le sport et les communautés minoritaires. Les organisateurs et les bénévoles avaient très bien travaillé, il n'y avait pas de raison que ces gens soient affectés par les coupures. On a invité ces gens à faire leur demande auprès du ministère du Patrimoine canadien, cette fois.

Le sénateur Léger: Ils ne m'avaient pas dit que vous les aviez invités à aller s'adresser ailleurs.

Mme Scherrer: Est-ce que vous avez l'impression qu'ils ont reçu une lettre déjà?

Le sénateur Léger: Ils se plaignaient, ils ont dit qu'ils avaient toujours eu des subventions, que 30 000 dollars, ce n'était pas la fin du monde.

Mme Scherrer: Parfois, 20 000 ou 30 000 dollars pour des organisations dans des communautés, c'est majeur. Ils font beaucoup de travail avec ces fonds. Est-ce que vous pouvez vérifier auprès de cet organisme s'ils ont reçu une lettre? Sinon, demandez-leur de faire une demande.

Le sénateur Léger: Très bien, je le ferai. L'importance de Patrimoine canadien, pour moi, c'est tout; la culture, c'est important.

Mme Scherrer: Pour moi aussi, sénateur.

Le sénateur Léger: On s'attend à ce que ce soit un ministère terriblement fort.

Mme Scherrer: J'ai juste un petit titre, mais mon parapluie est très grand. Je suis heureuse de pouvoir parler au comité parce que je veux faire appel à vous, aussi. J'ai besoin de plus en plus d'ambassadeurs maintenant, comme mes collègues, pour faire en sorte qu'on soit capable de passer le message à quel point tout le volet de la culture et des langues officielles est essentiel à l'identité des Canadiens. C'est la façon de rejoindre les gens dans leurs communautés. Je parle toujours de programmes et d'argent.

of Canada, it is what creates diversity, what forges bonds, what allows everyone to express themselves and to involve themselves in their community.

I agree with you, Heritage Canada stands at the heart of all this, but we need each and every one of you to promote culture in other ways than through cultural activities, budgets, or programs. It is more than that. It is the life and essence of all Canadians. The more numerous we are to share this, the more we will be to say how important it is. If you can help me to turn culture into an essential commodity, it would be wonderful because only then can we win some big points.

[English]

Senator Keon: As some of you may or may not know, I was a health administrator for about 30 years. In that capacity, sustaining linguistic duality was truly a tremendous challenge. I was able to sustain an equal number of francophone and anglophone doctors over the years. However, I was never able to sustain an overall equal number of francophones and anglophones at the institutional level when the total surpassed 700 people.

The reason was that, although the community we served was 30 per cent francophone and 70 per cent anglophone with nowhere else to go except our institution within a wide area, it was difficult to sustain linguistic duality outside the doctors, who are a different category of fish because they can be selected about 10 years ahead of completing their specialty education. That part was easier. Specifically, the financial penalty that we had to pay to sustain linguistic duality was huge. There is very little money in Ontario tied to sustaining francophone services for health. When one is saddled with decisions for the institution, one has to shift a major portion of the resources to sustaining linguistic duality in the institution; and the financial resources are just not available.

You fully appreciate the problems in financing health now as the Minister of Health, Mr. Pettigrew. I would hope that, if you remain in this portfolio for some time, Mr. Pettigrew, you could find some way of simplifying the bureaucracy between the federal and provincial levels. The action plan for official languages unveiled by Mr. Chrétien, under then Minister of Intergovernmental Affairs Stéphane Dion, looked exciting to me and I had hoped, before I retired, to implement a major, completely bilingual, prevention program. However, I just could not do it.

I know the system well because I have been in it for a long time, but I could not work my way through the bureaucracy to arrange that. In Ontario there is a superb Minister Responsible for Francophone Affairs, Ms. Madeleine Meilleur, who is probably the best that the province has ever had. There is now an opportunity to do something worthwhile. However, dealing at such a macro level in all of this is difficult. The preoccupation

J'aimerais ne pas avoir à le faire, parce que, comme vous le dites, c'est l'essence du Canada, c'est ce qui fait la diversité, c'est ce qui crée des liens, et c'est ce qui fait que chacun peut s'exprimer et qu'il s'implique dans sa communauté.

Je suis d'accord avec vous, Patrimoine canadien, c'est vraiment l'essence, mais on a besoin de chacun d'entre vous pour faire la promotion de la culture autrement que par des activités culturelles ou par un budget ou un programme. C'est plus que cela. C'est vraiment la vie et l'essence de l'ensemble des Canadiens. Plus on sera à le partager, plus on sera à dire à quel point c'est important. Si vous pouviez m'aider à faire en sorte que la culture devienne un bien essentiel, ce serait merveilleux parce que là, on aurait gagné bien des points.

[Traduction]

Le sénateur Keon: Comme certains d'entre vous le savent peut-être, j'ai été administrateur de services de santé pendant presque 30 ans. À ce titre, maintenir la dualité linguistique représentait un défi de taille. J'ai su conserver un nombre égal de médecins francophones et anglophones au cours des années. Cependant, je n'ai jamais pu conserver le même nombre de francophones et d'anglophones au niveau institutionnel, qui comptait au-delà de 700 personnes.

En effet, même si la communauté que nous desservons était à 30 p. 100 francophone et à 70 p. 100 anglophone et qu'il n'existait qu'un établissement à des kilomètres à la ronde, il était difficile de conserver cette dualité linguistique, à part pour les médecins, qui sont une catégorie différente, dans la mesure où ils peuvent être sélectionnés jusqu'à 10 ans avant d'avoir terminé leurs études de spécialisation. C'était la partie facile. En revanche, la sanction financière que nous devons payer pour conserver cette dualité linguistique était énorme. Il y a très peu d'argent en Ontario qui est alloué au maintien de services de santé en français. Lorsque vous êtes chargé de prendre des décisions pour un établissement, il faut allouer une partie de vos ressources à la préservation de la dualité linguistique, ressources financières qui vous font défaut.

Vous connaissez très bien les problèmes de financement de la santé, en tant que ministre de la Santé, monsieur Pettigrew. Si vous conservez ce portefeuille pendant un certain temps, monsieur Pettigrew, j'espère que vous saurez trouver une façon de simplifier la bureaucratie entre les niveaux fédéral et provinciaux. Le plan d'action pour les langues officielles présenté par M. Chrétien, par le biais du ministre des Affaires intergouvernementales d'alors, Stéphane Dion, me semblait très prometteur, et j'avais espéré, avant de prendre ma retraite, mettre en vigueur un programme de prévention entièrement bilingue. Je n'ai pas pu le faire.

Je connais bien le système, parce que j'en ai fait partie depuis longtemps, mais je n'ai pas pu l'emporter sur la bureaucratie. En Ontario, il y a une excellente ministre responsable des affaires francophones, Mme Madeleine Meilleur, qui est probablement la meilleure que la province ait jamais eue. Nous avons enfin la possibilité de faire quelque chose de valable. Mais c'est difficile d'intervenir de manière aussi générale. Le problème, avec les

with federal-provincial transfers in all of this means that you cannot be effective at targeting the promotion of linguistic duality in health care professionals.

I do not know whether you have had time to think about that. However, when this next phase of your life is over with, I would be interested in talking to you about that at some length. I would not burden you with that right now. Please respond.

Mr. Pettigrew: Senator Keon, indeed, it is a challenge on the health front, in particular. We have two issues here and I am glad that you are making me think about them more clearly tonight. For instance, there is the human resources fund from the Health Accord 2003, which we negotiated. We are working with the provinces on fine credentials acknowledgement, for instance. Sometimes they will be from people who come from francophone countries where certainly there could be a venue.

In the action plan elements on health, there is some money that we are ready to discuss with the provinces. You are quite right in saying that Minister Meilleur is a great advocate and a strong person with whom to partner on these issues. The provincial Minister of Health is also open to this kind of reality. The timing is quite opportune.

As well, we should ensure that there is a linguistic element in the primary health care transition fund that currently exists. We now have a primary health care transitional fund, which is access to doctors. It is a program that sunsets in March 2006. The money is there up to March 2006. We will do the evaluation of the program at that time and we could commit to it.

Thank you very much for your comments. This is a good venue of work to do and in which to invest.

Senator Keon: When you come back next time, would you consider looking at an accountability framework for your transfers, particularly to Ontario, to deal with linguistic duality in health care professionals? I appreciate the powder keg of accountability and transfer payments.

Mr. Pettigrew: As you know, it is a responsibility of the province. I do not want to micromanage the province. I am attacked in some corners for being too much of a centralist who tries to micromanage the provinces. In other parts of the country, I am told I am not strict enough with the provinces and that I should be much more authoritative. It is very difficult to find a balance as the health minister, in terms of the role of the Government of Canada.

I will take into account your wise words and certainly share them with Minister Smitherman and Minister Meilleur.

[Translation]

Senator Gauthier: I have three brief questions for Mr. Coderre. As a federal institution, like the 30 other federal institutions, are you obliged to publish an annual report?

Mr. Coderre: Yes.

Senator Gauthier: Do you believe in the bilingualism bonus?

transferts aux provinces, ici, c'est que vous ne pouvez pas être efficace et cibler la promotion de la dualité linguistique au sein des professionnels de la santé.

Je ne sais pas si vous avez eu le temps d'y penser. Cependant, après cette étape de votre vie, j'aimerais en parler avec vous plus en détail. Je ne vais pas vous embêter avec ça maintenant. Vous pouvez répondre.

M. Pettigrew: Sénateur Keon, effectivement, c'est un défi dans le domaine de la santé. Il y a deux questions en jeu ici et je suis heureux que vous m'ayez aidé à mieux les comprendre ce soir. Par exemple, il y a le fonds en ressources humaines, qui a été négocié dans l'entente sur la santé de 2003. Nous travaillons avec les provinces sur la question de la reconnaissance des titres de compétences, par exemple. Des personnes de pays francophones et il y a certainement une possibilité.

Dans les éléments du plan d'action qui concernent la santé, il y a du financement dont nous sommes prêts à discuter avec les provinces. Vous avez tout à fait raison de dire que la ministre Meilleur est un ardent défenseur et une alliée clé dans ce domaine. Le ministre provincial de la Santé est également ouvert à ce genre de réalité. Le temps est tout à fait opportun.

De plus, nous devrions veiller à ce que l'actuel fonds pour l'adaptation des soins de santé primaires comprenne un élément linguistique. Nous disposons maintenant d'un fonds pour l'adaptation des soins de santé primaires, qui favorise l'accès aux médecins. C'est un programme qui prend fin en mars 2006. Il y a du financement jusqu'à cette date. Alors, nous évaluerons le programme et nous pourrions le reconduire.

Merci beaucoup de vos observations. C'est un front sur lequel il nous faut travailler et investir.

Le sénateur Keon: La prochaine fois que vous viendrez, pourriez-vous réfléchir à un cadre de reddition de comptes pour vos transferts, surtout en Ontario, pour la dualité linguistique des professionnels de la santé? Je comprends que la reddition de compte et les paiements de transferts sont des questions explosives.

M. Pettigrew: Comme vous le savez, c'est une responsabilité de la province. Je ne veux pas me mettre à micro-gérer la province. Parfois, on m'accuse d'être trop centraliste et d'essayer de microgérer les provinces. Dans d'autres régions du pays, on me dit que je suis trop laxiste avec les provinces et que je devrais être plus autoritaire. En tant que ministre de la Santé, je dois trouver un équilibre dans le rôle que le gouvernement du Canada doit jouer, et c'est difficile.

Je garderai vos paroles à l'esprit et en ferai part au ministre Smitherman et à la ministre Meilleur.

[Français]

Le sénateur Gauthier: J'aimerais adresser trois questions brèves à M. Coderre. En tant qu'institution fédérale, devez-vous, comme les 30 autres institutions fédérales, présenter des rapports annuels?

M. Coderre: Oui.

Le sénateur Gauthier: Croyez-vous en la prime au bilinguisme?

Mr. Coderre: No. However, it still exists. This issue is being debated in collective agreement negotiations. I do not want to get into union business here tonight.

However, allow me to make a clarification. Bonuses will not solve the situation. It is important for us to ensure continuity. We must foster a bilingual culture through services offered as well as imperative staffing. Through our follow-ups, this goal will be met.

Senator Gauthier: This approach makes sense. However, I challenge you to consult unions and rally them to your cause.

Ms. Scherrer, you talked about the \$100-million television fund. The Ontario organization GITE made an application to receive a small subsidy from your department. It is a very important group in the field of educational television. Your department turned down their application.

In January 2004, I wrote to you asking you to overturn that decision, if possible. On January 30, a certain Mr. Luc Rouleau answered my letter as follows:

I can assure you that the people responsible for this file at the department are aware of the concerns you have raised and are giving this their fullest attention.

Ms. Scherrer: You are not the only one promoting that organization. Last week, I met another one of my colleagues, an M.P., who had exactly the same concerns as yours. We agreed it would be quite suitable to get in touch with Ms. Mayer in order to decide how to proceed. I indicated I would do it in the following days. You are probably going to get an answer on this within a few weeks — I can confirm this verbally but not in writing.

Senator Gauthier: That is encouraging.

Mr. Pettigrew, you indicated you consulted the official languages communities in your role as the minister accountable for official languages. Did you consult them recently?

Mr. Pettigrew: I had the opportunity of meeting a number of their representatives and spokespersons.

Senator Gauthier: Who did you meet? Did you meet Mr. Arès?

Mr. Pettigrew: I met Mr. Arès as well as others in Ottawa, people representing the organization Vivre en santé — I do not have my agenda with me but I can give you other names.

Did anyone complain about not having met me even though they might have wished to?

Senator Gauthier: I would like you to send me, in writing, the simple guidelines and criteria which, as parliamentarians, we could use to follow the evolution of the action plan.

M. Coderre: Non. Toutefois, elle est toujours en place. Cette question fait d'ailleurs partie des négociations des conventions collectives. Je ne veux donc pas m'immiscer dans la question des syndicats ici ce soir.

Précisons toutefois le fait suivant. Les primes ne vont pas régler la situation. Il est important de nous assurer qu'il y ait continuité. Nous devons miser sur une culture bilingue au niveau des services offerts ainsi que de la dotation impérative. Grâce au suivi que nous comptons effectuer, cet objectif sera atteint.

Le sénateur Gauthier: Cette approche a du bon. Je vous mets d'ailleurs au défi de consulter les syndicats et de les amener de votre côté.

Madame Scherrer, vous avez parlé du fonds de télévision de 100 millions de dollars. L'organisme ontarien le GITE a fait une demande afin d'obtenir une petite subvention de la part de votre ministère. Il s'agit d'un important groupe d'intervention en télévision éducative. Votre ministère a refusé cette demande.

En janvier 2004, je vous ai rédigé une lettre vous priant de renverser, si possible, cette décision. Le 30 janvier, un dénommé Luc Rouleau a répondu à ma lettre en disant ce qui suit:

Je peux vous assurer que les responsables de ce dossier au ministère sont au fait des enjeux que vous soulevez et qu'ils y accordent toute l'attention voulue.

Mme Scherrer: Vous n'êtes pas seul à faire la promotion de cet organisme. La semaine dernière, j'ai rencontré un autre de mes collègues députés qui m'a fait part exactement des mêmes préoccupations que les vôtres. Nous avons convenu qu'il serait à propos de contacter Mme Mayer afin de voir de quelle façon nous allions procéder. J'ai indiqué que je le ferais dans les jours qui suivent. Vous allez probablement recevoir une réponse sur cette question d'ici quelques semaines — je vous l'affirme verbalement et non par écrit.

Le sénateur Gauthier: C'est encourageant.

Monsieur Pettigrew, vous avez indiqué avoir consulté les communautés de langues officielles, dans votre rôle de ministre responsable des langues officielles. Les avez-vous consultées récemment?

M. Pettigrew: J'ai eu l'occasion de rencontrer un certain nombre de leurs représentants et porte-parole.

Le sénateur Gauthier: Qui avez-vous rencontré? Avez-vous rencontré M. Arès?

M. Pettigrew: J'ai rencontré M. Arès ainsi que des gens à Ottawa, des représentants de l'organisme Vivre en santé — je n'ai pas mon agenda avec moi, mais je peux vous en citer d'autres.

Est-ce que quelqu'un s'est plaint de ne pas m'avoir rencontré alors qu'il aurait souhaité le faire?

Le sénateur Gauthier: J'aimerais que vous me fassiez parvenir par écrit les lignes directrices et les critères simples selon lesquels, en tant que parlementaires, nous pourrions suivre l'évolution du plan d'action.

Mr. Pettigrew: We are preparing them at this time. As soon as they have been developed, it will be a pleasure to share them with you.

Senator Gauthier: When will we hear from you?

Mr. Pettigrew: As soon as everything is ready. If you want me to give you a date, I can tell you that it will be for June.

Senator Léger: My question follows on Senator Comeau's and is intended for Mr. Coderre.

Before the new Canada School of Public Service was set up, there were other schools. On a comparative basis, could we perhaps say that you had grade school, then high school, and now that this is university?

Mr. Coderre: I would not put any label on it. Were I to use an analogy, let's just say that as far as cars are concerned I am more interested in the windshield than in the rearview mirrors because I would rather look forward than back.

What is important for me is to make sure that everything is working, that the tool is a living one and that there is evolution. You get rid of the overlapping that used to exist and this gives you a nice complementarity. By being more inclusive, this school will be the pride of everyone, including the Senate.

Senator Léger: And you are not going to be shutting down other schools?

Mr. Coderre: It is a merger. We are setting up a school for the public service of Canada.

The Chairman: Ministers, in the name of the members of the Standing Senate Committee on Official Languages, I would like to thank you very sincerely for having come here tonight.

We have given your assistants the document, the questions and the letter asking you to follow up on this before the election, should the election be called. We have set a 10-day deadline for you to send us your answer.

It will be a great pleasure to have you appear before us once more to answer some more specific questions that we are interested in.

The community has shared some concerns with us. I must tell you, both on a personal level as well as chair of this committee, that you have reassured us.

I would like to invite you not to forget Senator Gauthier's Bill S-4, which is now before the House of Commons. Bill S-4 was passed unanimously by the Senate and we are impatiently awaiting the results of your study.

Thank you very much and good evening.

The proceedings were suspended.

The meeting resumed.

M. Pettigrew: Nous sommes en train de les élaborer. Dès qu'ils seront développés, il nous fera plaisir de les partager avec vous.

Le sénateur Gauthier: Quand obtiendrons-nous de vos nouvelles?

M. Pettigrew: Aussitôt que le tout sera prêt. Si vous désirez que je vous donne une date, je vous dirai qu'au mois de juin ce sera prêt.

Le sénateur Léger: Ma question fait suite aux propos du sénateur Comeau et s'adresse à M. Coderre.

Avant la mise sur pied de cette nouvelle école de la fonction publique du Canada il existait d'autres écoles. À titre de comparaison, peut-on dire en quelque sorte qu'il s'agissait de l'école primaire, puis de l'école secondaire, et que maintenant il s'agit de l'université?

M. Coderre: Je ne mettrai pas d'étiquette. À titre d'analogie, disons simplement que ma conception de la voiture s'oriente plus vers le pare-brise que les rétroviseurs, car je regarde plus vers l'avant que vers l'arrière.

L'important pour moi est de m'assurer que le tout fonctionne, que cet outil soit vivant et qu'il évolue. On enlève alors les dédoublements qui existaient à l'époque, ce qui donne une belle complémentarité. En étant plus inclusive, cette école méritera la fierté de tous, y compris du Sénat.

Le sénateur Léger: Il n'est pas question d'éliminer les autres écoles?

M. Coderre: Il s'agit d'une intégration. On crée une école de la fonction publique du Canada.

La présidente: Au nom des membres du Comité sénatorial permanent des langues officielles, Messieurs les ministres et Madame la ministre, j'aimerais vous remercier très sincèrement d'avoir été avec nous ce soir.

Nous avons remis à vos adjoints le document, les questions et la lettre vous demandant de donner suite avant les élections, si toutefois des élections étaient déclenchées. Nous avons fixé un délai de dix jours pour nous faire parvenir votre réponse.

Il nous fera grand plaisir de vous inviter à nouveau afin de cibler d'avantage les questions qui nous intéressent.

La communauté nous a fait part de certaines préoccupations. Je dois vous dire, à titre personnel et en tant que présidente du comité, que vous nous avez rassurés.

J'aimerais vous inviter à ne pas oublier le projet de loi S-4, du sénateur Gauthier, qui est présentement devant la Chambre des communes. Le projet de loi S-4 a été adopté à l'unanimité au Sénat et nous attendons avec impatience les résultats de votre étude.

Je vous remercie beaucoup et bonne soirée.

La séance est suspendue.

La séance reprend.

The Chairman: The second point on the agenda is the election of a vice-chair. The new representative on the committee will be Senator Rivest. According to the Standing Orders, we must elect him as vice-chair.

Senator Keon remains a member of the committee but from now on he will be vice-chair of another committee. I am waiting for proposals.

Senator Léger: I nominate Senator Rivest as vice-chair of the committee.

The Chairman: Is it your pleasure to adopt the motion, honourable senators?

Some honourable senators: Agreed.

The Chairman: Motion agreed to.

Now on to our third point, the consideration of the draft budget for next year, from March 31, 2004 to March 31, 2005. I will give you a few minutes to read it.

You will find it includes some research already begun in the sphere of education. You will also find expenditures concerning the committee's travel to pursue this research in eastern Canada.

There is also a section on the festivities surrounding the 400th anniversary of l'Acadie as well as modest amounts for a conference that will be taking place in Quebec; Marie-Ève will be going there. She will then report back to us on it. You will also see an item concerning an invitation we got to go to Montpellier, in France, in the fall.

Our clerk has prepared a summary of those expenditures that total \$318,155.

Senator Comeau: My question is about travelling to eastern Canada: Halifax, Charlottetown, Moncton and others. Are we visiting the capitals because it is easier?

The Chairman: Did we choose those cities?

Mr. Thompson (Clerk of the Committee): We chose those cities because of their easy access. Travelling will be by airplane.

The Chairman: Any further questions?

Senator Comeau: When we announce our travelling in the Maritimes, perhaps we should explain why we are going to Charlottetown, for example, rather than anywhere else in those areas that are less easy to get to but where there are more francophones. Visiting Halifax is not visiting Nova Scotia.

The Chairman: I would like us to talk about that some more. Is it really the best way of doing things? Maybe we could see if it is possible to do this trip another way.

Senator Comeau: Practically speaking, it is all right, but let us be careful how we explain this to people.

La présidente: Le deuxième point à l'ordre du jour est l'élection du vice-président. Le nouveau représentant au sein du comité sera le sénateur Rivest. Selon les Règlements, nous devons procéder à son élection à la vice-présidence.

Le sénateur Keon demeure membre du comité, mais il sera dorénavant vice-président d'un autre comité. J'attends les propositions.

Le sénateur Léger: Je propose que le sénateur Rivest soit vice-président du comité.

La présidente: Vous plaît-il d'adopter cette motion, honorables sénateurs?

Des voix: D'accord.

La présidente: La motion est adoptée.

Au troisième point maintenant, étude de l'ébauche du budget de l'année prochaine, soit du 31 mars 2004 au 31 mars 2005. Je vais vous donner quelques minutes pour la lire.

Il y est inclus un travail de recherche déjà commencé dans le secteur de l'éducation. Vous y retrouvez également les dépenses reliées au voyage du comité pour continuer cette recherche dans l'Est du Canada.

De plus, il y a une section sur les festivités du 400^e anniversaire de l'Acadie ainsi que de modestes dépenses pour une conférence qui aura lieu au Québec, où Marie-Eve se rendra. Elle nous en fera rapport par la suite. Vous verrez également des dépenses reliées à une invitation que nous avons reçue pour nous rendre à Montpellier, en France, à l'automne.

Notre greffier a préparé le sommaire de ces dépenses, lequel s'élève à 318 155 \$.

Le sénateur Comeau: Ma question porte sur le voyage dans l'Est du Canada: Halifax, Charlottetown, Moncton et autres. Visitons-nous les capitales parce que c'est plus commode?

La présidente: Avons-nous choisi ces endroits?

M. Thompson, (greffier du comité): Nous avons choisi ces endroits pour leur facilité d'accès. Le voyage se fera par avion.

La présidente: Y a-t-il d'autres questions?

Le sénateur Comeau: Au moment où nous ferons l'annonce de ce voyage dans les Maritimes, nous devrions peut-être expliquer ce qui nous a motivés à aller à Charlottetown, par exemple, plutôt qu'ailleurs, dans des régions moins faciles d'accès où il y a plus de francophones. Visiter Halifax, ce n'est pas visiter la Nouvelle-Écosse.

La présidente: J'aimerais que nous en reparlions. Est-ce vraiment la meilleure façon de le faire? Nous pourrions voir s'il est possible de faire le voyage de façon différente.

Le sénateur Comeau: Du point de vue pratique, cela marche, mais soyons prudents sur la manière dont on va l'expliquer aux gens.

Senator Rivest: When we choose communities in a minority situation, in this case francophones in the Maritimes, it is more interesting, except that when we choose one community, we are excluding the others located 20 or 40 kilometres further down the road.

Senator Léger: Landing in Halifax and then holding our hearings elsewhere would mean what kind of change to our budget? Could we not travel by bus after that?

Mr. Thompson: First, we have to come up with a draft to get an approximate idea of the costs. The itinerary can be changed. Second, wherever we go, we can invite witnesses from other cities and reimburse their travelling costs if we want to hear all the witnesses.

Senator Léger: It is different when people travel to an anglophone environment and their travel is being paid for. We could use the same amounts of money to pay for the travelling expenses of groups participating in the committee's hearings that are being held outside of the area.

Senator Gauthier: I agree with what the clerk said. We can always invite groups to a specific location. The problem with airplanes is that they do not land just anywhere. For example, if we go to Charlottetown, we can have the Acadians from Summerside or elsewhere come over and pay for their expenses.

Senator Comeau: We can get back to this matter later. Maybe it would work in one province and not in another. For example, if we go to Pointe-de-l'Église, will that offend others somewhere else? We really have to be careful. That is something we have to examine before travelling.

The Chairman: Would you be willing to put the question back on the agenda so we can discuss more creative ways of dealing with it?

Senator Comeau: Nothing prevents us questioning the amounts.

Senator Gauthier: I have a suggestion that might help. We should have a document summarizing the problems we are examining. We could set out our projects and talk about the plan of action and our wishes concerning the communities. We could address those matters that could interest them while choosing the witnesses we would like to hear.

We are looking for information. We are not a group of tourists, we are travelling to gather information. That is why we should have a summary that we could then use to draw the bees to the honey.

The Chairman: There will be a summary produced and we will examine it before beginning our work in the fall.

Senator Gauthier: Senator Rivest knows what I am talking about. The Joint Committee on Official Languages had suggested the same kind of travel with a view to consulting. It is like dragging along a cart full of manure in the middle of July and

Le sénateur Rivest: Lorsqu'on choisit les communautés en situation minoritaire, francophones en l'occurrence dans les Maritimes, c'est plus intéressant, sauf que lorsque nous choisissons une communauté, c'est à l'exclusion des autres qui sont situées à 20 et à 40 kilomètres plus loin.

Le sénateur Léger: Atterrir à Halifax pour ensuite tenir nos audiences ailleurs changerait-il beaucoup le budget? Ne pourrions-nous pas, ensuite voyager par autobus?

M. Thompson: Premièrement, il s'agit ici de tracer une ébauche afin d'avoir une idée approximative des coûts. Le trajet peut être modifié. Deuxièmement, quel que soit l'endroit où nous nous déplaçons, nous pouvons inviter les témoins des autres villes et les dédommager en frais de voyage afin de pouvoir entendre tous les témoins.

Le sénateur Léger: Cela fait une différence quand les gens se déplacent dans un milieu anglophone et qu'on paie leurs dépenses. On pourrait consacrer les mêmes sommes pour défrayer les frais de déplacement des groupes qui participent aux séances du comité qui se tiennent à l'extérieur.

Le sénateur Gauthier: J'endosse ce que le greffier a dit. On peut toujours inviter des groupes à un endroit spécifique. Le problème avec les avions, c'est qu'ils n'atterrissent pas partout. Si on va à Charlottetown, par exemple, on peut faire venir les Acadiens de Summerside ou d'ailleurs et payer leurs dépenses.

Le sénateur Comeau: On reviendra sur cette question plus tard. Peut-être que dans une province cela fonctionnerait et dans une autre non. Par exemple, si nous allons à Pointe-de-l'Église, est-ce que cela peut froisser les gens d'ailleurs? Il faut vraiment être prudent. C'est quelque chose qu'il faudra examiner avant de voyager.

La présidente: Seriez-vous prêts à reporter la question à l'ordre du jour afin qu'on en discute de façon plus créative?

Le sénateur Comeau: Rien ne nous empêche de contester les montants.

Le sénateur Gauthier: J'aurais une suggestion qui pourrait nous aider. On devrait avoir un document sous forme de synthèse qui expose les problèmes qu'on étudie. On pourrait exposer nos projets et parler du plan d'action et de nos ambitions en ce qui concerne les communautés. On leur parlerait de choses susceptibles de les intéresser, tout en choisissant les intervenants que nous désirons entendre.

On cherche de l'information. On ne voyage pas en touristes, on voyage pour la cueillette de l'information. C'est pourquoi on devrait d'abord avoir un document de synthèse pour ensuite attirer les abeilles vers le miel.

La présidente: Il y aura un document synthèse qui sera produit et que l'on examinera avant de recommencer nos travaux à l'automne.

Le sénateur Gauthier: Le sénateur Rivest sait de quoi je parle. Le Comité mixte des langues officielles avait proposé de faire un voyage du même genre dans le but de consulter. C'est comme traîner une brouette pleine de fumier en plein mois de juillet et

trying to convince yourself it will not attract flies. We need a tightly targeted document that we can easily send to the associations to make them aware of our existence.

The Chairman: Right, that will be done.

Senator Léger: As for item E, will we wait until after the election? It is the 400th anniversary of l'Acadie. Should we talk about it?

The Chairman: Not knowing what the date of the election will be, we still have to discuss it because it is part of our budget for the year that began on April 1 and that will end on March 31, 2005.

Senator Rivest: We are not going to wait for the 800th anniversary. We have to go there, election or no election.

Senator Léger: That celebration involves a lot of money. We have to know what the goal of the Official Languages Committee is.

Senator Gauthier: The budget has to be approved before the money can be spent. Let's go to the Board of Internal Economy which, in any case, will slash the budget anyway.

Senator Léger: I understand that we should go immediately.

Mr. Thompson: If there is an election, we will lose the budget because that means there is a new Parliament. If there is no election, then we still have to be prepared.

The Chairman: The committee now needs a motion. It is moved by Senator Gauthier that the budget be adopted. Are you agreeable to adopting the budget?

Honourable Senators: Yes.

The Chairman: The budget is adopted unanimously. Colleagues, we have given the three ministers a document prepared by Marie-Ève Hudon, our researcher, in order to obtain answers. The representative of the Official Languages Commissioner would like to get a copy of those documents. Are the members of the committee agreed that I should give her a copy?

Honourable Senators: Yes.

The Chairman: A copy of the answers we will be getting in 10 days will be sent to you.

The committee adjourned.

prétendre que ça n'attirera pas les mouches. Il faut avoir un document ciblé qu'on peut facilement distribuer aux associations pour leur montrer qu'on existe.

La présidente: Très bien, ce sera fait.

Le sénateur Léger: Pour le point E, est-ce qu'on attend après les élections? C'est le 400^e anniversaire de l'Acadie. Est-ce qu'il faut en parler?

La présidente: Ne connaissant pas la date des élections, il faut quand même en discuter parce que cela fait partie de notre budget pour l'exercice qui a débuté le 1^{er} avril et qui se terminera le 31 mars 2005.

Le sénateur Rivest: On ne va pas attendre au 800^e anniversaire. Il faut y aller, qu'il y ait des élections ou pas.

Le sénateur Léger: Cette célébration représente beaucoup d'argent. Il faut savoir quel est le but du comité des langues officielles?

Le sénateur Gauthier: Il faut faire approuver le budget avant de le dépenser. Allons au comité de la Régie interne qui, de toute façon, coupera le budget quand même.

Le sénateur Léger: Je comprends qu'il faille y aller maintenant.

M. Thompson: S'il y a des élections, on perd le budget parce qu'on commence une nouvelle législature. S'il n'y a pas d'élections, on doit tout de même être préparés.

La présidente: Le comité a maintenant besoin d'une motion. Il est proposé par le sénateur Gauthier d'adopter le budget. Êtes-vous en faveur d'adopter le budget?

Des voix: Oui.

La présidente: Le budget est adopté à l'unanimité. Chers collègues, nous avons remis aux trois ministres le document préparé par Marie-Ève Hudon, notre recherchiste, dans le but de recevoir des réponses. La représentante de la commissaire aux langues officielles aimerait recevoir copie du document en question. Ai-je l'accord des membres du comité pour lui remettre une copie?

Des voix: Oui.

La présidente: Une copie des réponses qu'on recevra dans dix jours vous sera remise.

La séance est levée.1



If undelivered, return COVER ONLY to:

Communication Canada – Publishing
Ottawa, Ontario K1A 0S9

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*

Communication Canada – Édition
Ottawa (Ontario) K1A 0S9

APPEARING

The Honourable Pierre Pettigrew, P.C., M.P., Minister of Health, Minister of Intergovernmental Affairs and Minister responsible for Official Languages;

The Honourable Denis Coderre, P.C., M.P., President of the Queen's Privy Council for Canada, Federal Interlocutor for Metis and Non-Status Indians, Minister responsible for la Francophonie, and Minister responsible for the Office of Indian Residential Schools Resolution;

The Honourable Hélène Chalifour Scherrer, P.C., M.P., Minister of Canadian Heritage.

COMPARAISSENT

L'honorable Pierre Pettigrew, c.p., député, ministre de la Santé, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre responsable des Langues officielles;

L'honorable Denis Coderre, c.p., député, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, ministre responsable de la Francophonie, et ministre responsable du Bureau sur le règlement des questions des pensionnats autochtones;

L'honorable Hélène Chalifour Scherrer, c.p., députée, ministre du Patrimoine canadien.